CREAT

Consell Régional

de l'Environnement

de l'Abitibi-Témiscamingus

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Val-d'Or Val-d'Or 6212-03-106 (complément d'information au CR3)

Rouyn-Noranda, le 19 avril 2004

Monsieur Thomas J. Mulcair Cabinet du ministre de l'Environnement Ministère de l'Evironnement Édifice Marie-Guyart, 30e étage 675, boulevard René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5V7

Objet: Demande d'audience publique: Agrandissement du site d'enfouissement de Val d'Or

Monsieur le Ministre,

Le 04 mars 2004, le Conseil régional de l'Environnement de l'Abitibi-Témiscamingue, effectuait une demande d'audience publique en lien avec l'agrandissement du site d'enfouissement de Val d'Or, auprès de votre service. Depuis, les membres du CREAT ont rencontré les représentants de la MRC de la Vallée de l'Or concernant le sujet cité en rubrique.

Suite a cette rencontre, il y a toujours un point qui n'a pas été clarifié à notre entière satisfaction, le traitement du lixiviat.

Le Conseil régional de l'Environnement de l'Abitibi-Témiscamingue tiens donc à vous informer qu'il est ouvert à la discussion et à la médiation entre les différents intervenants concernés par ce projet, dans le but d'éclaircir ce point litigieux.

Si la demande d'un processus d'enquête et de médiation n'est pas retenue par votre ministère, il va de soi que nous maintenons notre demande d'audience publique concernant ledit projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente du CREAT,

Jacuitle Chateaunet

Jacinthe Châteauvert

JC/lag

Cc/ MRC de la Vallée de l'Or Hervé Châtaignier BAPE